



N° 217

L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Décembre 2022 / Janvier 2023

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46

Email :
mairie@cahagnes.fr

Facebook :
Mairie de Cahagnes

Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

En ce début d'année, je vous renouvelle au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2023.

Le 13 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de recevoir un grand nombre d'entre vous à notre première cérémonie traditionnelle des vœux et ce moment convivial a été riche en échanges sympathiques et constructifs.

Cette nouvelle année va être placée sous le signe de la concrétisation des projets entérinés en 2022. Le dossier phare sera celui de l'aménagement du bourg avec une longue phase d'étude et de réunion publique pour des travaux programmés au printemps 2024. Une étude de l'agrandissement de la cantine est également envisagée pour cette année ainsi que la réhabilitation du camping municipal.

Dans le contexte de crise de l'énergie et du risque potentiel de coupure d'électricité en cas de délestage, la commune a souhaité participer à l'effort d'économie général et a sollicité le SDEC pour réduire la durée d'éclairage journalière. Ainsi, l'éclairage débutera 30 minutes plus tard le matin et s'éteindra 30 minutes plus tôt le soir, soit un gain d'une heure par jour.

Notre commune gagne en accessibilité et en sécurité. Les défibrillateurs ont été installés, la distribution des plaques de numérotation des habitations hors bourg débutera le 28 janvier et une première session de formation aux gestes de premiers secours a été programmée le 22 janvier avec le centre de secours de Caumont Sur Aure.

Une attention particulière sera portée aux personnes vulnérables, n'hésitez donc pas à vous signaler en mairie si vous êtes dans cette situation afin de nous permettre d'intervenir si besoin.

Je vous souhaite une très belle année dans notre commune que nous nous efforçons de rendre plus agréable, plus attractive et à la hauteur de vos attentes pour faciliter votre quotidien. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune mais également pour encourager les nouveaux commerçants et entrepreneurs ayant choisi Cahagnes comme lieu pour exercer leur activité professionnelle.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

RÉUNION DE CONSEIL DU 15/12/2022

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés :

M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

M. Jean Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL

Était arrivé en retard : M Philippe LEMARDELÉ à 21h15

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Sandra LEMARCHAND.

RÉUNION DE CONSEIL DU 10/01/2023

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M Philippe LEMARDELÉ, Mme Céline MATHELIER, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés :

M. Mickaël HAUSSIN a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Hélène MOREAU jusqu'à son arrivée à 21h05

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Sandra LEMARCHAND.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Centre d'accueil

L'annexe du centre d'accueil va faire l'objet de travaux de réfection du sol au 1^{er} étage. Deux entreprises ont été consultées (LUCAS Peinture = 4629,78 € HT et FL Peinture = 6964 € HT). Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis de l'entreprise LUCAS peinture.

Ecole maternelle

Les travaux de réfection du couloir et des sanitaires sont terminés.

Logements communaux

Les logements du 7 impasse des Rouges Gorges et de la Mairie ont été attribués.

Suite à une expulsion, le logement du 12 impasse des Rouges Gorges est libre. Celui du 3 Route de Sept Vents sera libre début février. Des travaux de réfection vont être réalisés avant nouvelle mise en location (peinture, sol, amélioration thermique).

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Taxe de séjour

Les hébergements meublés de tourisme (villa, appartement, chambres d'hôtes...) qui accueillent des touristes à titre onéreux pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations, doivent être déclarés en mairie. Pour faciliter cette déclaration, la Communauté de communes Pré-Bocage Intercom a conventionné avec l'agence départementale Calvados Attractivité, la Communauté de communes Intercom de la Vire-au-Noireau et l'Office de Tourisme du Bocage Normand, pour utiliser gracieusement l'outil de gestion dématérialisé des Cerfa : Déclaloc.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'utilisation de cette plateforme à compter du 01 janvier 2023.

NOËL ET VOEUX

Décorations dans le bourg

Nous remercions les agents techniques et le CMJ pour la réalisation de décorations de Noël et leur installation ainsi que les membres du club de l'amitié qui ont donné des nœuds en tissu.

Le comité des fêtes a organisé un moment chaleureux en musique avec distribution de vin chaud et de chocolat chaud aux habitants pour finaliser l'embellissement du sapin. Ce fut un moment apprécié des petits et des grands qui ont assisté à l'illumination de la commune après avoir participé à un compte à rebours.



Pot des agents

A l'approche des fêtes de fin d'année, un pot a été organisé en faveur des agents communaux le 16 décembre à l'annexe du centre d'accueil. A cette occasion un chèque-cadeau accompagné de friandises leur a été remis.

Vœux du Maire

La première cérémonie du mandat a pu avoir lieu à la salle polyvalente le 13 janvier à 19h. Ce sont environ 150 habitants qui ont assisté à ce moment convivial. A l'issue des discours du Maire et des jeunes du CMJ, un pot a été offert et servi par le conseil municipal.



CCAS

Voyages scolaires

Le CCAS a décidé de participer financièrement aux voyages scolaires des jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans, scolarisés au collège ou en maison familiale. Il est demandé aux familles concernées de venir en mairie chercher le formulaire de demande de subvention.

Seniors

Lors du café-rencontre du 3 janvier dernier afin de présenter le dispositif UnisCité, il a été envisagé de nouvelles actions à destination des personnes isolées. Ainsi, en concertation avec le Club de l'amitié, une activité Wii-bowling va être organisée le jeudi 2 mars à la salle Edeline. À cette occasion, les jeunes volontaires en service civique se présenteront et pourront proposer de s'essayer à cette activité ludique. L'organisation d'ateliers mémoire est également en projet. Si vous êtes intéressé pour participer à ces activités ou bénéficier de visites de convivialité avec ces jeunes volontaires, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou le secrétariat de mairie.



Service Civique Solidarité Seniors UnisCité

Les volontaires interviennent gratuitement
à Cahagnes

Ils vous proposent :

- De l'aide au Numérique (ordinateur, téléphone...)
- Des moments de convivialité (jeux, discussions)
- Des balades
- Des activités (sportives, manuelles, artistiques...)

Yanna Lucas Solène Ugo

Pour rompre l'isolement des personnes âgées

Si vous êtes intéressés, appelez-nous au 07 67 04 50 71 ou le CCAS de la Marie de Cahagnes au 02 31 77 58 46

AMÉNAGEMENT

Taxe d'aménagement

Le caractère obligatoire du reversement du produit communal de la taxe d'aménagement aux EPCI a été supprimé. La commune de Cahagnes avait déjà pris une délibération concernant les modalités de répartition de cette taxe au profit de Pré-Bocage Intercom (5%) et souhaite maintenir le partage de cette taxe. Adopté à l'unanimité.

Commission « aménagement du bourg »

La commission était composée de 3 élus et compte tenu de l'ampleur du projet d'aménagement du bourg, il est proposé d'étoffer celle-ci. 6 élus se déclarent candidats pour participer à cette commission en plus du Maire, de Mickaël HAUSSIN et Frédéric THOMASSE.

Mmes Céline MATHELIER et Karine FRANCOIS ainsi que MM. Georges LÉVÊQUE, Philippe LEMARDELÉ, Antoine HAY et Sébastien KOSLOFF rejoignent donc la commission et sont conviés à la première réunion de travail du 11 janvier avec Mme Agnès SPALART, architecte paysagère retenue par la commission d'appel d'offre.

Le dossier d'aménagement du bourg est donc à l'étude en 2023 (proposition des différentes hypothèses, études hydrauliques, relevés topographiques, enfouissement de réseaux, étude des plans avant-projet, consultation des entreprises, réunions publiques...) afin de commencer les travaux aux beaux jours en collaboration avec le Département au printemps 2024.

ADRESSAGE – DISTRIBUTION DES PLAQUES

3 permanences en mairie sont proposées pour retirer la plaque numérotée :

- Samedi 28 janvier 2023 de 10h à 13h
- Mardi 31 janvier 2023 de 17h à 19h
- Lundi 13 février 2023 de 10h à 12h

Un certificat d'adressage indiquant la nouvelle adresse sera remis avec la plaque, accompagnée de vis et de chevilles pour la pose (à la charge des habitants).

Les panneaux des noms des voies, quant à eux, seront posées prochainement par le prestataire sélectionné par le conseil municipal.

Les Infos MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL 2022

Certains noms ont été volontairement omis afin de respecter la volonté des intéressés.

Naissances

Nous sommes heureux d'avoir accueilli et souhaité la bienvenue à 8 nouveaux nés à Cahagnes en 2022 dont :

Paul LAFORGE

Abygaëlle MARIETTE OLIVIER

Jeanne DUJARDIN

Léo JEHANNE

Lya LEGENDRE



Parrainage Civil

Nous avons célébré 8 baptêmes civils :

Milann BEZIN

Elyana et Mael LEBAS

Gabin DUVAL

Léo, Stan et Mylo LEGENDRE

Noé LAFORGE TILLAULT



Décès

Malheureusement, 8 personnes habitant Cahagnes, et 11 personnes nées à Cahagnes mais domiciliées dans une autre commune, nous ont quittés l'année dernière.

Nous avons une pensée toute particulière pour eux et pour leurs familles :

Mme Jacqueline VIEL née DEFAUDAIS 75 ans

M. Daniel LE MASLE 75 ans

Mme Paulette LENGLINE née BRISSET 95 ans

M. André GUILBERT 88 ans

Mme Fernande JAMES née LE ROYER 91 ans

M. Noël DUJARDIN 83 ans

Mme Hélène LAFORGE née MAJ 94 ans

M. Michel BERTRAND 68 ans

M. Eugène DÉRÉAC 95 ans

Mme Fernande BAZIRE née MARIE 83 ans

Mme Reine GENEVIEVE née LEBASTARD 91 ans

M. Maurice HAMEL 100 ans

Mme Odette MARIE née DENIS 93 ans

M. Michel LETOUZEY 79 ans

Mme Annette LE COMTE née DESBISSONS 84 ans

M. André ALLAIN 91 ans

Mme Denise DEZETTE née GONFROY 97 ans

M. Georges MÉRIAU 82 ans

Mme Andrée GARDIE née MARGUERITTE 93 ans

Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer 5 mariages dont :

M. Thomas LEBRET et Mme Salomé RIVALLANT

M. Jérémy CORVAISIER et Mme Gaëlle VAUDRON

M. Maxime JEHANNE et Mme Mélissa DECLÉE



DATES À RETENIR

- **Samedi 28/01/2023 de 10h00 à 13 h00 :**
 - distribution des certificats d'adressage et des plaques de numéros de maison
 - présence de SITACTUS à la mairie.
- **Mardi 31/01/2023 de 17h00 à 19h00 :**
 - distribution des certificats d'adressage et des plaques de numéros de maison
- **Mardi 07 février 2023 :** prochain conseil municipal.
- **Lundi 13/02/2023 de 10h00 à 12h00 :**
 - distribution des certificats d'adressage et des plaques de numéros de maison

DEFIBRILLATEURS

Vous trouverez **3 défibrillateurs cardiaques** extérieurs dans le bourg de Cahagnes en plus des 2 défibrillateurs situés dans la salle polyvalente et dans le gymnase.

A la Base de Loisirs, face au stade de foot

A la mairie, sur le côté de l'agence postale



Sur la façade de la **bibliothèque**





Élection d'un nouveau Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

1 Pourquoi un Conseil Municipal de Jeunes ?

Un village se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. La volonté de la Municipalité est d'associer tous les citoyens à la décision publique et de créer un nouveau débat.

Pour donner la parole aux 8-16 ans, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) qui permettra de les initier à l'exercice de la démocratie locale mais aussi pour qu'ils puissent s'impliquer et agir de façon active au sein de leur commune.

Les jeunes conseillers seront les représentants de la jeunesse cahagnaise, ils pourront proposer et mettre en place de nouveaux projets avec l'aide des élus locaux et représenter la commune lors de cérémonies officielles.

Le Conseil Municipal de Jeunes est un lieu de réflexion offert aux citoyens adultes de demain.

2 Quels sont les objectifs éducatifs d'un Conseil Municipal de Jeunes ?

Donner le goût de l'engagement. Initier au débat. S'exercer à une citoyenneté active, en favorisant l'autonomie et la responsabilité.

3 Qui peut être candidat au CMJ ?

Tous les jeunes Cahagnais scolarisés du CM1 à la 2nde. **Modalités** : remplir le dossier de candidature et la lettre de motivation que vous pouvez télécharger sur le site internet : www.cahagnes.fr, sur le facebook de la commune, ou venir chercher à la mairie ou à la base de loisirs auprès de Joachim. **Les documents doivent être déposés complets au secrétariat de mairie avant le 17 février 2023.**

4 Comment fonctionne le CMJ ?

Le CMJ est composé de 15 jeunes élus pour un mandat de deux ans par scrutin uninominal à un tour.

Les jeunes élisent leurs représentants parmi la liste électorale.

Chaque électeur pourra élire 15 candidats de son choix.

Tous les jeunes élus seront bénévoles.

Les conseillers se réunissent lors de réunions thématiques afin de préparer leurs projets.

Les jeunes s'inscrivent dans les objectifs du CMJ de recherche de l'intérêt général, sans aucune appartenance politique.

Le CMJ est encadré par un ou des conseillers municipaux délégués à cette fonction.

Les élus adultes, les services municipaux et les responsables d'associations apportent leur aide aux jeunes pour mener à bien leurs missions.

5 Quels sont les obligations de chaque jeune élu ?

Le CMJ respecte les opinions de tous ses participants et veille à instaurer un climat de tolérance et de respect. Les jeunes Cahagnais s'engagent au cours de la campagne à n'employer aucun discours risquant de nuire ou blesser qui que ce soit, avoir une attitude citoyenne et responsable, être honnête.

Après l'annonce des résultats, les élus s'engagent pendant 2 ans à :

Respecter le règlement intérieur du CMJ élaboré par leurs soins.

Assister aux réunions plénières et aux groupes de travail.

Prévenir l'animateur du CMJ en cas d'indisponibilité.

Participer aux activités proposées.

Ecouter les autres, respecter leurs temps de travail et leurs idées.

Œuvrer pour l'intérêt général et le bien de tous.

Informers les jeunes de la commune de ce qui se passe au CMJ, rapporter leurs avis et leurs demandes.

6 Quel est le calendrier électoral ?

Vendredi 17 février 2023 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature avec la profession de foi (programme des idées proposées par le candidat).

Du lundi 20 février au vendredi 10 mars 2023 : Campagne électorale.

Vendredi 17 mars 2023 : Elections en mairie & Installation du Conseil Municipal de Jeunes

SITACTUS : NOUVEAU SERVICE

Inscrivez-vous gratuitement sur SITACTUS.FR

Le nouveau service en ligne vous mettant en relation avec votre mairie et tous les acteurs socio-économiques de l'intercom.

- Soyez informés en temps réel de toutes les communications essentielles de votre mairie : bulletin municipal, infos de dernières minutes (coupure de courant ou d'eau, route barrée, calendrier des sacs jaunes, arrêtés préfectoraux) sans les publicités de facebook.
- Consommez pleinement près de chez vous : économies et gain de temps.

Installez ce service sur la page d'accueil de votre téléphone et recevez une notification dès qu'une nouvelle communication est publiée.

Le samedi 28 janvier prochain, une personne de SITACTUS sera présente en mairie de 10h00 à 13h00 pour vous présenter ce nouveau service et aider à sa prise main.



ENVIRONNEMENT

Arrêté préfectoral permanent réglementant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2022 **interdisant le brûlage des déchets verts dans le Calvados** à l'exception de ceux autorisés mentionnés à l'article 3 de cet arrêté. **ATTENTION : une déclaration préalable de brûlage de déchets végétaux doit obligatoirement être déposée en mairie au moins 48 heures à l'avance.**

Pour plus d'informations, nous vous invitons à venir vous renseigner au secrétariat de mairie.

Restauration de haies

PLANTATION DE HAIES
Chantier bénévole

Venez planter une haie de plus de 170 plants d'essences d'arbres différentes !

Samedi 4 février à 10 heures

Rendez-vous :
Au lieu dit «Grand Boussigny» à Cahagnes

Apportez votre repas, vos outils de plantation et des vêtements adaptés !

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
RENSEIGNEMENTS :
Service Développement Durable de Pré-Bocage Intercom (Marion GALLET)
06 22 00 73 07

PRÉ-BOCAGE
www.pre-bocage.com

En 2022, Pré-Bocage Intercom s'est engagée sur la restauration et la valorisation des haies afin de préserver la biodiversité et les paysages, de maintenir ou de créer des corridors écologiques et de préserver la ressource en eau.

Afin de partager un moment de convivialité autour de cette thématique, Pré-Bocage Intercom organise **une journée de plantation participative le samedi 4 février 2023 à Cahagnes !**

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?

Inscription obligatoire et renseignements auprès de Marion GALLET, Technicienne bocage, du Service Développement Durable de Pré-Bocage Intercom (06 22 00 73 07)

Pensez à vos bottes, gants, bêches et râteaux si vous en avez et n'oubliez pas de mettre des vêtements chauds

Chasse

La période de chasse va se terminer (28 février). Suite au courrier de la Préfecture concernant la surpopulation des sangliers dans nos campagnes et en zones urbaines, il devient nécessaire d'intervenir sous contrôle des autorités. En effet, de nombreux dégâts sont constatés dans certaines parcelles agricoles de la commune, et ces animaux provoquent également des accidents sur nos routes départementales ou communales. Des espaces sensibles sur Cahagnes ont été identifiées pour agir rapidement avec la société de chasse de Cahagnes, la mairie, la Fédération de chasse, la DDTM et la Sous-Préfecture. Des parcelles aujourd'hui inexploitées donnent refuge à cette espèce qui prolifère rapidement. Des battues seront réalisées d'ici la fin de période de chasse sur la commune. Soyez vigilants et compréhensifs.

A partir de janvier 2023, Pré-Bocage Intercom développe sa nouvelle offre numérique en lien avec son partenaire, le Département du Calvados, avec des permanences individuelles et des ateliers collectifs à Cahagnes.

Les Conseillers Numériques France Services accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique avec :

→ Des permanences numériques gratuites, avec ou sans rendez-vous pour :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc...)
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir et gérer ses mails
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte...

Renseignements et inscriptions : Points Infos 14 / France Services 02-31-77-57-48 (tapez 1)

Durée entre 45 minutes et 1 heure. Plusieurs rendez-vous sont possibles si besoin. Prêt de matériel possible pendant le rendez-vous

Cahagnes : les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à l'agence postale intercommunale, 2 Route d'Aunay-sur-Odon.

→ Des ateliers numériques gratuits pour :

- S'initier à l'informatique,
- Être autonomes dans ses démarches administratives en ligne.

Portés par Pré-Bocage Intercom et animés par le conseiller numérique France Services de Pré-Bocage Intercom, Guillaume LANGEVIN.

Session de 3 mois - sur inscription - Ordinateurs portables et tablettes à disposition.

Le mardi de 14h à 15h30 : Cahagnes : bâtiment annexe centre d'accueil les Pommiers.

Contact, informations et pré-inscriptions : Pré-Bocage Intercom – Points Infos 14 / France Services 02-31-77-57-48 (tapez 1) ou Guillaume Langevin : 06-13-90-07-77 conseiller.numerique@pbi14.fr

Le mot des assos

Le club de l'amitié

" Bravo pour l'ambiance musicale produite et réalisée par Mme Marthe SENECAI et sa fille Marie-Claire lors de la bûche de Noël du jeudi 15 décembre, ainsi que l'accompagnement des chants de Noël. "



Association Culture et Histoire de Cahagnes

En 2022, L'Association Culture et Histoire de Cahagnes a réalisé plusieurs sorties : sur les moulins à eau, le patrimoine de reconstruction, la laiterie de Cahagnes.

Nous avons participé aux Journées du Patrimoine avec plusieurs expositions implantées sur la place et l'église de Cahagnes.

L'événement le plus fort a été l'organisation en collaboration avec la mairie de l'accueil et la venue des habitants de Neuvy-en-Mauges les 20/21/22 Septembre, rencontre très réussie que vous pouvez visionner à partir de notre site dans les actualités sur cahagneshistoireasso.fr

N'hésitez pas à consulter également note page Facebook : ACHC.

Pour **2023**, nous sommes dans la démarche de réaliser un film témoignage et un livret document pour rassembler tous les écrits de cette époque de l'Exode, nous avons obtenu une partie du financement et pour le compléter nous lançons une souscription de 20€ pour les individuels et de 500€ pour les entreprises. 50 souscriptions individuelles et de 5 entreprises suffiraient pour compléter ce financement.

Tous les participants seront inscrits dans le générique du film.

Pour cette année, nous prévoyons avec nos adhérents, des journées visites, une nouvelle exposition pour les Journées du Patrimoine et une soirée ouverte à tous le **samedi 17 juin** avec musique allant de 1944 aux Trente glorieuses.

Si vous êtes intéressés par notre histoire locale comme nous le sommes et que vous souhaitez rejoindre notre association, vous êtes les bienvenus. La cotisation annuelle est de 10€.

Vous vous intéressez à l'histoire locale, vous souhaitez également rencontrer les gens du village et partager des thèmes qui vous tiennent à cœur ?

Alors nous vous invitons à adhérer à l'Association Culture et Histoire de Cahagnes (ACHC) créée en 2021.

Celle-ci a pour objet :

- *la sauvegarde de notre patrimoine,*
- *la promotion de l'histoire de la commune,*
- *l'organisation d'activités et événements favorisant le développement culturel,*
- *l'archivage et la conservation de la mémoire.*

Nous comptons sur vous pour faire vivre notre association et pour que le Cahagnes d'hier ne soit pas oublié mais participe à l'attractivité de notre commune aujourd'hui et demain.

*« Un peuple qui oublie son passé n'a pas d'avenir. »
Winston Churchill*

Georges LEVEQUE – Président
Jacqueline THERIN – Présidente d'honneur
Pascale GASNIER-MENANTEAU – secrétaire
Laurence CHARPENTIER – secrétaire adjointe
Jean-Claude DUHAMEL - trésorier
Hélène MOREAU – membre actif
Claude GILLETTE – membre actif
Jean-Michel MENNELET – membre actif
Sandrine DUHAMEL – membre actif

ASSOCIATION CULTURE ET HISTOIRE DE CAHAGNES

ASSOCIATION CULTURE ET HISTOIRE
DE CAHAGNES (ACHC)
6 Route d'Aunay-sur-Odon
14240 CAHAGNES
assoculturehistoirecahagnes@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2023

Informations personnelles de l'adhérent(e) :

NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : __/__/____

Adresse :

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : __. __. __. __. __. __

Portable : __. __. __. __. __. __

E-mail : _____@_____

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association culture et histoire de Cahagnes s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent(e) à des fins commerciales. Il (elle) dispose également d'un droit de regard et de rectification de ces dites informations.

- Je certifie vouloir adhérer à l'ACHC et accepte de verser ma cotisation annuelle d'un montant de 10€
- chèque (à libeller à l'ordre de l'association culture et histoire de Cahagnes)
- espèces

Fait à _____ le __/__/2023

Signature :

Inscription à partir du mercredi 25 janvier 2023

À la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas
Sur votre portail famille

Repas confectionnés par les jeunes et l'équipe

RÉGIME GÉNÉRAL		
Tarifs	Quotient familial	Journée avec repas
Tarif 1	Inf ou égal à 620	14.00€
Tarif 2	621 à 900	15.00€
Tarif 3	901 à 1399	16.00€
Tarif 4	Sup ou égal à 1400	18.00€

RÉGIME AGRICOLE			Demi-journée sans repas		
Tarifs	Quotient familial	Journée avec repas	1er enfant	2ème enfant et suivants	2ème enfant et suivants
Tarif 1	Inf ou égal à 620	4.00€ 1er enfant 2.00€ 2ème enfant et suivants	1.80€	0.90€	
Tarif 2	621 à 900	5.50€ 1er enfant 2.75€ 2ème enfant et suivants	3.00€	1.50€	
Tarif 3	901 à 1399	16.00€			10.00€
Tarif 4	Sup ou égal à 1400	18.00€			11.00€

Pour toutes informations contactez
le service enfance-jeunesse de PBI
02 31 77 57 48 (choix 2)
alsh@pbil4.fr



Accueil de loisirs de Cahagnes

GROUPE ADOS

12 - 15 ans

Du 13 au 17 février 2023

Lundi

Déco du local
activités libres

Mardi

Matinée musicale,
jeux vidéos et
crêpe party

Jeudi

Jeux traditionnels
SORTIE

Mercredi

Préparation de la veillée
Après-midi sportive
SOIRÉE

Vendredi

Activités libres



RÉSERVATIONS À PARTIR DUMERCREDI 25 JANVIER 2023 SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE

MINIMUM DE 3 JOURNÉES COMPLÈTES SUR LA SEMAINE

RÉGIME GÉNÉRAL		Tarifs	Quotient familial	Journée avec repas
Tarif 1	Inf ou égal à 620	14.00€		
Tarif 2	621 à 900	15.00€		
Tarif 3	901 à 1399	16.00€		
Tarif 4	Sup ou égal à 1400	18.00€		

RÉGIME AGRICOLE		Tarifs	Quotient familial	Journée avec repas	
Tarif 1	Inf ou égal à 620	4.00€		1er enfant	2ème enfant et suivants
Tarif 2	621 à 900	5.50€		1er enfant	2ème enfant et suivants
Tarif 3	901 à 1399	16.00€			
Tarif 4	Sup ou égal à 1400	18.00€			

PAIEMENT PAR CHÈQUE
À L'AGENCE POSTALE DE CAHAGNES

**POUR TOUTES INFORMATIONS, CONTACTEZ LE SERVICE ENFANCE
JEUNESSE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM
AU 02 31 77 57 48 (CHOIX 2) / ALSH@PB114.FR**



DU 13 AU 17 FEVRIER 2022

Accueil de Loisirs de Cahagnes

3 - 12 ANS

LES VACANCES D'HIVER APPROCHENT !!!

Venez explorer nos jeux et activités sur le thème de l'hiver.

Pour la saison du vent et de la neige, les animateurs vous proposent plein de jeux amusants :

Fabrication de flocons, de bonhommes de neige en papier, construction d'une fresque montagnarde, peinture sur verre.

Découverte et divers jeux sur les héros de dessins animés en hiver.

Mais aussi des activités sportives, cuisine, jeux musicaux, jeux de société et une...



Realisation : Pré-Bocage Intercom / Ne pas jeter sur la voie publique

